

**UN DEMI SIÈCLE  
AU SERVICE D'UNE  
CULTURE  
DÉCENTRALISÉE  
LA FNCC**

**1960  
2010**

Pierre Moulinier

fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture  
comité d'histoire du ministère de la culture

**UN DEMI-SIÈCLE  
AU SERVICE D'UNE  
CULTURE  
DÉCENTRALISÉE  
LA FNCC**

**1960  
2010**

Pierre Moulinier

Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture  
Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication

## Sources

Les informations présentées dans cette étude sont en grande partie tirées du dépouillement de l'ensemble des numéros du bulletin de la FNCC sous ses titres successifs : *FNCCC* puis *FNCC informations*, *Échanges* puis *La lettre d'Échanges*, aujourd'hui électronique. Nous avons également consulté les archives de la Fédération qui nous ont été aimablement communiquées au siège de Saint-Étienne.

Quelques cartons du centre des archives contemporaines (CAC) de Fontainebleau comportent des dossiers sur la FNCC : ce sont les cartons cotés 19800368, article 025, et 840754, article 45 (direction du théâtre, de la musique et de l'action culturelle) et le carton 20090131, article 161 (cabinet du ministre).

Ces informations ont été complétées par des contributions écrites ou des entretiens avec l'ancienne présidente Denise Foucard, l'actuelle présidente Karine Gloanec Maurin, les anciens présidents Michel Durafour, Serge Flandin, Jean-Paul Fuchs, François de Mazières, Florian Salazar-Martin, Roger Tropeano, Christian Vanneste, ainsi qu'avec Maurice Caumières, Gérard de Vassal, Nicole Dazy, Guy Dumélie, Marie-Thérèse François-Poncet, Alain Rouxel, Louis-Charles Vincent, Françoise Vray.

Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de mes remerciements.

La FNCC remercie la ville de Saint-Étienne qui accueille gracieusement son siège et son administration depuis sa création.

## Sommaire

<b>Préambule</b> .....	5
Le fondateur .....	9
<b>1. La bataille contre l'État (1960-1970)</b> .....	11
Le congrès fondateur .....	11
Les rapports difficiles avec le ministère des Affaires culturelles .....	14
Du séminaire des villes témoins aux états généraux de la culture .....	18
Le comité du 1 % .....	21
Les combats de la FNCCC .....	22
Qu'est-ce qu'un centre culturel communal ? .....	23
Les revendications financières .....	27
La coopération interministérielle .....	30
Critique de la déconcentration .....	31
Le pouvoir municipal et le rôle des associations .....	31
Vers l'animation globale de la cité .....	32
Les premières réalisations .....	34
La formation et l'information .....	35
Les relations avec les associations d'élus et les organisations culturelles .....	36
Les rencontres avec les artistes .....	37
Un début d'action internationale .....	37
<b>2. La bataille de la représentativité (1971-1995)</b> .....	38
Vers la reconnaissance de la Fédération par le ministère .....	39

## UN DEMI-SIÈCLE AU SERVICE D'UNE CULTURE DÉCENTRALISÉE

Les revendications de la FNCC .....	44
Les réalisations de la FNCC .....	49
La formation et l'information .....	52
Les rapports avec les collectivités territoriales .....	54
L'essor de l'action internationale .....	56
<b>3. La mise en ordre de bataille</b>	
<b>des collectivités territoriales (1995-2010) .....</b>	<b>57</b>
Conseiller du prince ? .....	59
Les représentations de la FNCC à l'extérieur .....	61
La formation et l'information .....	62
Les prises de position .....	64
La bataille budgétaire et la réorganisation du ministère .....	65
La loi de décentralisation de 2004 et la réforme des enseignements artistiques .....	68
Les combats thématiques .....	72
Le spectacle vivant et la question des intermittents .....	72
La question du numérique .....	75
Le patrimoine, l'archéologie et le Grenelle 2 .....	79
Le partenariat avec toutes les collectivités territoriales .....	80
La charte de la FNCC .....	84
Les niveaux de collectivités .....	84
L'international .....	89
<b>Conclusion .....</b>	<b>90</b>
<b>Documents annexes .....</b>	<b>93</b>

## Préambule

*La Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (alors Fédération nationale des centres culturels communaux) a été fondée en 1960. Face à la verticalité d'un ministère de la Culture naissant, elle a voulu concrétiser la volonté des communes de faire valoir leur propre capacité d'initiative dans les politiques de la culture en fédérant les élus convaincus que la culture constitue une dimension centrale des politiques publiques – plus qu'une nécessité, leur sens même : l'expression d'une vie en commun riche, diverse et libre et de territoires dynamiques. Cela impose aux pouvoirs publics de grandes responsabilités. À l'État bien sûr. Mais également aux collectivités territoriales. Tel est l'engagement inaugural pris par la FNCC il y a aujourd'hui cinquante ans, un engagement qu'elle n'a cessé de propager.*

*Aujourd'hui, en effet, il devient rare qu'une commune soit inattentive aux enjeux culturels, rare qu'une ville de quelque importance ne se soit dotée de services spécialisés. Depuis 1960, et notamment grâce aux lois de décentralisation des années 1980, les collectivités territoriales ont largement développé leurs propres politiques culturelles, en concertation entre elles et avec l'État.*

*La FNCC naissante avait donc vu juste. Réunissant aujourd'hui plus de cinq cents collectivités – communes, intercommunalités, départements et régions – de toutes sensibilités politiques, elle a su se positionner comme un élément fédérateur entre l'ensemble des associations d'élus et engager un dialogue réel avec les artistes et les professionnels de la culture ainsi qu'avec l'État avec lequel la Fédération est signataire d'une convention triennale.*

*La présente étude, réalisée en partenariat étroit avec le Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication à l'occasion de la célébration des cinquante ans de la FNCC, témoigne de la reconnaissance nationale qu'elle a acquise peu à peu ainsi que de la pertinence de l'in-*

## UN DEMI-SIÈCLE AU SERVICE D'UNE CULTURE DÉCENTRALISÉE

*tution inaugurale portée par ses fondateurs. Elle souligne aussi la responsabilité qui incombe à ceux appelés à poursuivre cette œuvre.*

*La FNCC remercie ici l'historien Pierre Moulinier dont l'étude, en faisant ressortir la continuité et la cohérence de l'action de la Fédération depuis son origine, contribue grandement à convaincre les élus en charge de l'avenir de la FNCC de la valeur de ce dont ils héritent. Ce regard rétrospectif montre qu'en l'occurrence la permanence d'une conviction peut être le gage d'une capacité d'adaptation aux exigences du présent et de l'avenir.*

*Ainsi, le Forum national que la FNCC a coorganisé à Avignon, le 16 juillet 2010, avec les associations d'élus apparaît pour Pierre Moulinier comme « une illustration éclatante » de ce propos tenu lors du premier congrès national de la Fédération, les 14 et 15 mai 1960, par son fondateur Michel Durafour : « Croyez-moi, si la province s'unit et se fédère, un grand pas sera fait et des talents inconnus se feront jour. » Cinquante plus tard, le Forum 2010 d'Avignon – résultat notamment de la réactivation, sous l'impulsion de la FNCC, du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel – a entrepris de donner corps à cette solidarité entre les collectivités territoriales dont, plus que jamais, la vie culturelle et artistique de notre pays a besoin.*

*Grâce aux maires et présidents de collectivités qui ont senti la nécessité de permettre à leurs élus à la culture d'approfondir la réflexion sur leurs propres actions et de la mettre en perspective des enjeux nationaux, la FNCC a aujourd'hui multiplié le cercle de ses interlocuteurs et accru l'efficacité de ses moyens d'action. Des liens certains avec les parlementaires, et plus particulièrement avec les sénateurs, permettent de donner un écho national à ses diverses prises de positions sur les sujets de l'actualité des politiques culturelles. Tout au long de l'année, ses multiples commissions et groupes de travail thématiques – architecture et patrimoine(s), spectacle vivant, international et francophonie, livre et lecture publique, communes rurales, cinéma, enseignements artistiques, arts, science et numérique, Agenda 21... – s'attachent à renouveler et à approfondir la réflexion des élus sur les divers champs de la culture.*

*À quoi il faut ajouter l'activité croissante du Centre de formation, lequel contribue, tant à Paris qu'en région, à former les élus aux exigences complexes de l'action culturelle. Car au-delà de sa participation à l'élaboration des politiques nationales de la culture, l'objectif central des élus de la Fédération reste le dialogue et l'échange d'expérience, un objectif que*

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR LA CULTURE  
(1960-2010)

*renforcent la création du réseau de délégués régionaux et les outils de communication de la FNCC : une lettre électronique bimensuelle (La lettre d'Échanges) et un site internet.*

*Travaillant à la croisée de l'ensemble des forces culturelles et artistiques du pays, au plus près des territoires, la FNCC s'est donné, en toute indépendance et pluralisme, une mission de médiation et de veille constante. Elle est profondément convaincue qu'au-delà des différences, toutes les volontés, toutes les réflexions et toutes les imaginations doivent se rassembler pour promouvoir une société fondée sur les valeurs de liberté, de reconnaissance mutuelle, d'esprit critique et de partage qui constituent la teneur même des arts et de la culture.*

*De tels objectifs, toujours seulement partiellement atteints, doivent être constamment défendus. Tel est l'enseignement du travail du Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, à la fois synthèse du chemin parcouru et enseignement pour celui qui reste à tracer.*

Le Comité de pilotage  
pour la célébration du cinquantenaire de la FNCC



La Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC) célèbre en 2010 son cinquantième anniversaire. Née en mai 1960 à l'initiative de Michel Durafour, maire-adjoint chargé de la culture à Saint-Etienne, et de plusieurs autres élus locaux, sous le nom de Fédération nationale des centres culturels communaux (FNCCC), elle est parvenue à conserver jusqu'à aujourd'hui, par vents et marées, son projet initial : rassembler autour d'un objectif essentiel – l'action culturelle des collectivités territoriales – les élus chargés des affaires culturelles dans les communes, les départements et les régions de toutes tendances politiques. Ce demi-siècle de lutte en faveur des budgets culturels des collectivités territoriales passe par trois étapes de durée inégale : dans un premier temps (1960-1970), la prétention de la Fédération à assurer la défense des intérêts culturels des communes se heurte à la politique descendante du ministère de la Culture. Après le départ d'André Malraux en 1969, s'ouvre pour la Fédération la bataille de la représentativité (1971-1995) : si elle est reconnue par le ministère, elle doit encore démontrer son utilité et obtenir une audience tant aux yeux de l'Etat que des associations d'élus territoriaux. Au fil du temps, la FNCC s'est clairement imposée comme une fédération incontournable, autant dans les instances de réflexion du ministère de la Culture et dans les rencontres sur les questions culturelles où elle joue un rôle de catalyseur des débats, qu'auprès des élus de toutes les collectivités territoriales. Et elle reste avant tout un lieu d'échanges et de partage pour les élus des collectivités territoriales dans leur diversité.

*Pierre Moulinier, chercheur, ancien chargé d'études au département des études et de la prospective du ministère de la Culture, a terminé sa carrière comme adjoint au chef de la mission du patrimoine ethnologique (direction du patrimoine), puis responsable des études à la direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA). Auteur de : Les politiques publiques de la culture en France, Paris, PUF, 2010 (collection "Que sais-je ?") et de : Politique culturelle et décentralisation, Paris, L'Harmattan, 2002. Il est membre correspondant du comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication.*



Photo de couverture : la "Platine",  
Cité du Design à Saint-Etienne

Site : <http://www.fncc-culture.com>, [www.fncc.com](http://www.fncc.com)